



Table ronde formations

Aix-en-Provence

7 juin 2019

Informations Réforme

- **Documents en ligne :**
<http://saesfrance.org/formation/actualites/reformes-capes/>
- Devenir enseignant : une meilleure formation initiale et des parcours plus attractifs pour entrer dans le métier.
Communiqué de presse 21/02/2019
- Communiqué de presse AEF, 5 juin 2019 La réforme de la formation initiale des enseignants se précise
- Réseau national des ÉSPÉ - Paris, le 04/06/2019 :
Communiqué du Réseau national des ÉSPÉ

Mots clés

- Formation
 - Cohérence et progressivité
 - Pré-professionnalisation
 - Homogénéité de la formation
- Concours
 - Professionnalisation du concours

Pré-professionnalisation

- **Un Contrat spécifique d'assistant d'éducation de 3 ans :
8h /semaine**
 - assurer la sécurité du parcours
 - Renforcer l'attractivité du métier (dimension sociale) et volonté d'élargir le vivier (cf EAP, 2015; 2019)
 - Conditions d'intervention spécifiques et progressives
- 1500 contrats en 2019
- + 3000 contrats en septembre 2020
- + 3000 contrats en septembre 2021
- = 9000 étudiants de la L2 au M1.

Rémunérations

- L2: 693€ nets Septembre 2019, 1 500 étudiants (Amiens, Créteil et Versailles, pour le premier degré et dans plusieurs académies dans le 2nd degré.
- L3: 963 €
- M1: 980 € (cumulables avec bourses).

Cohérence et progressivité

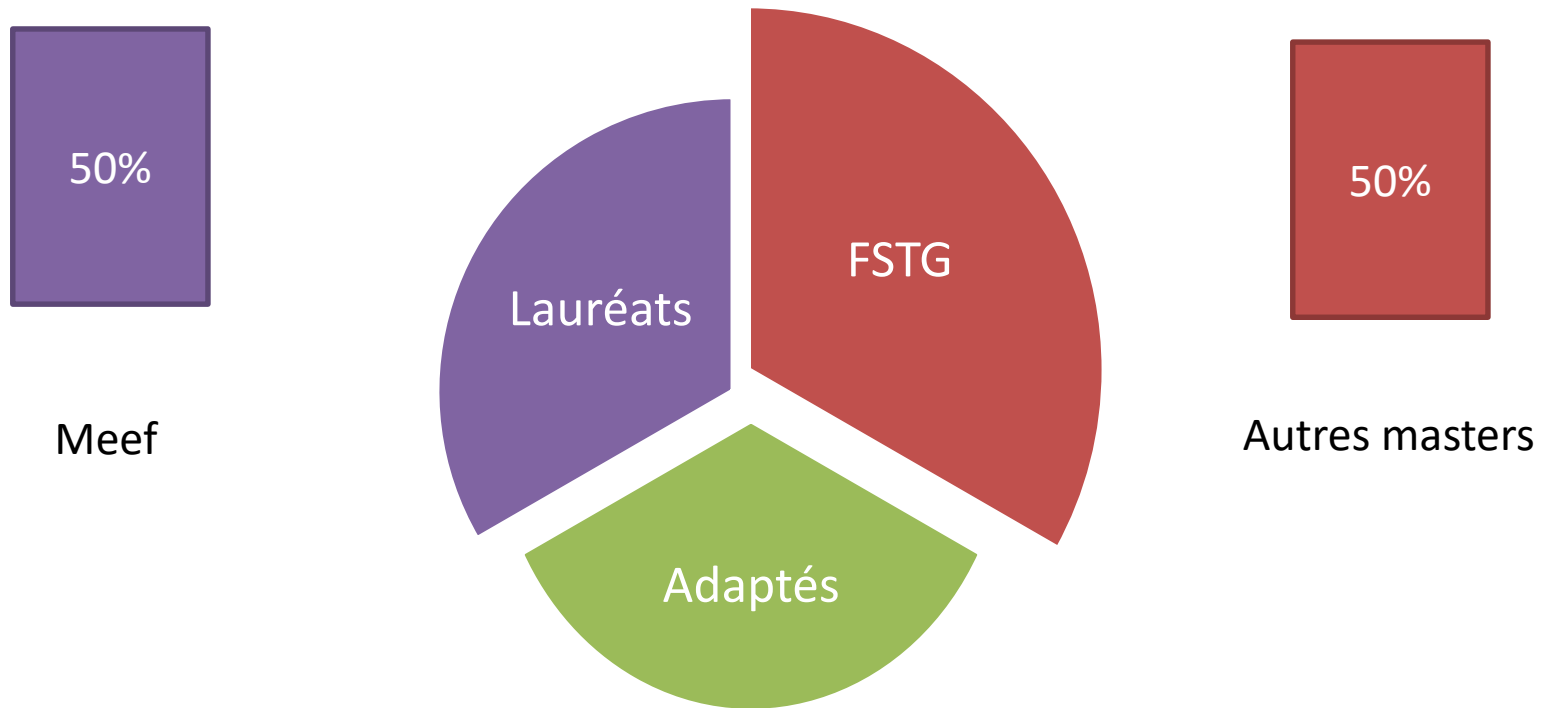
- une entrée progressive dans la carrière de professeur
=> un accompagnement et une prise de responsabilité adaptée.
- En première année du contrat (L2) : **observation** en classe et participation à des dispositifs tels que Devoirs faits, etc.
- En deuxième année (L3) : **co-intervention** avec le professeur-tuteur et dispositifs type Devoirs faits,
- En troisième année (M1) : prise en charge d'une classe en **responsabilité** avec appui du professeur-tuteur.)
- En M2: **Un tiers-temps devant élèves pour les M2 MEEF (avec rémunération) ≠ un mi-temps actuel**

Architecture du futur master MEEF

Pour le second degré :

- au moins 45 % du temps de formation seront consacrés aux disciplines et à la maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- au moins 30% seront dédiés aux stratégies d'enseignement et d'apprentissage efficaces, à l'évaluation et à la gestion de classe ;
- au moins 15 % du temps seront dédiés à la recherche ;
- 10% du temps seront réservés aux contextes et innovations propres de chaque INSPE.

Homogénéité/hétérogénéité

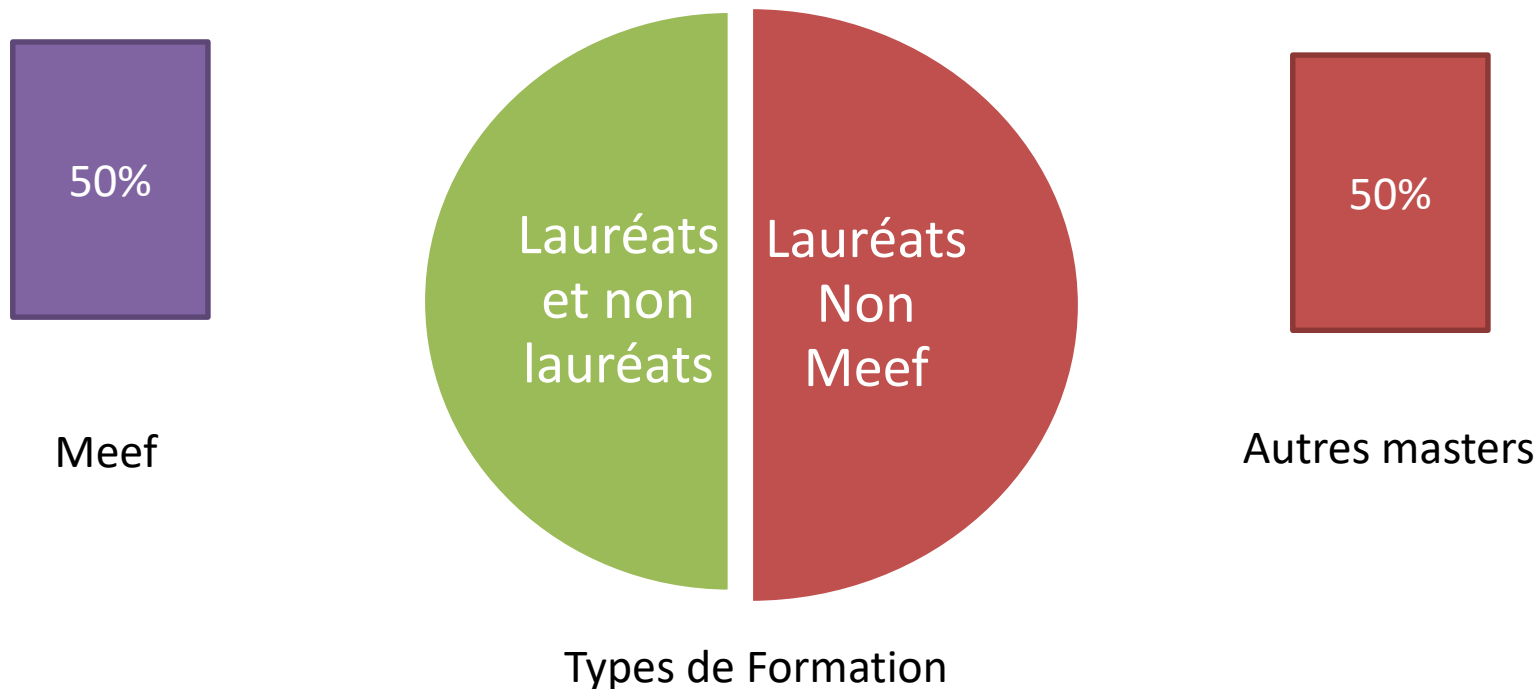


Types de Formation

Avant la réforme

Homogénéité

Concours en fin de M2 au lieu de M1:



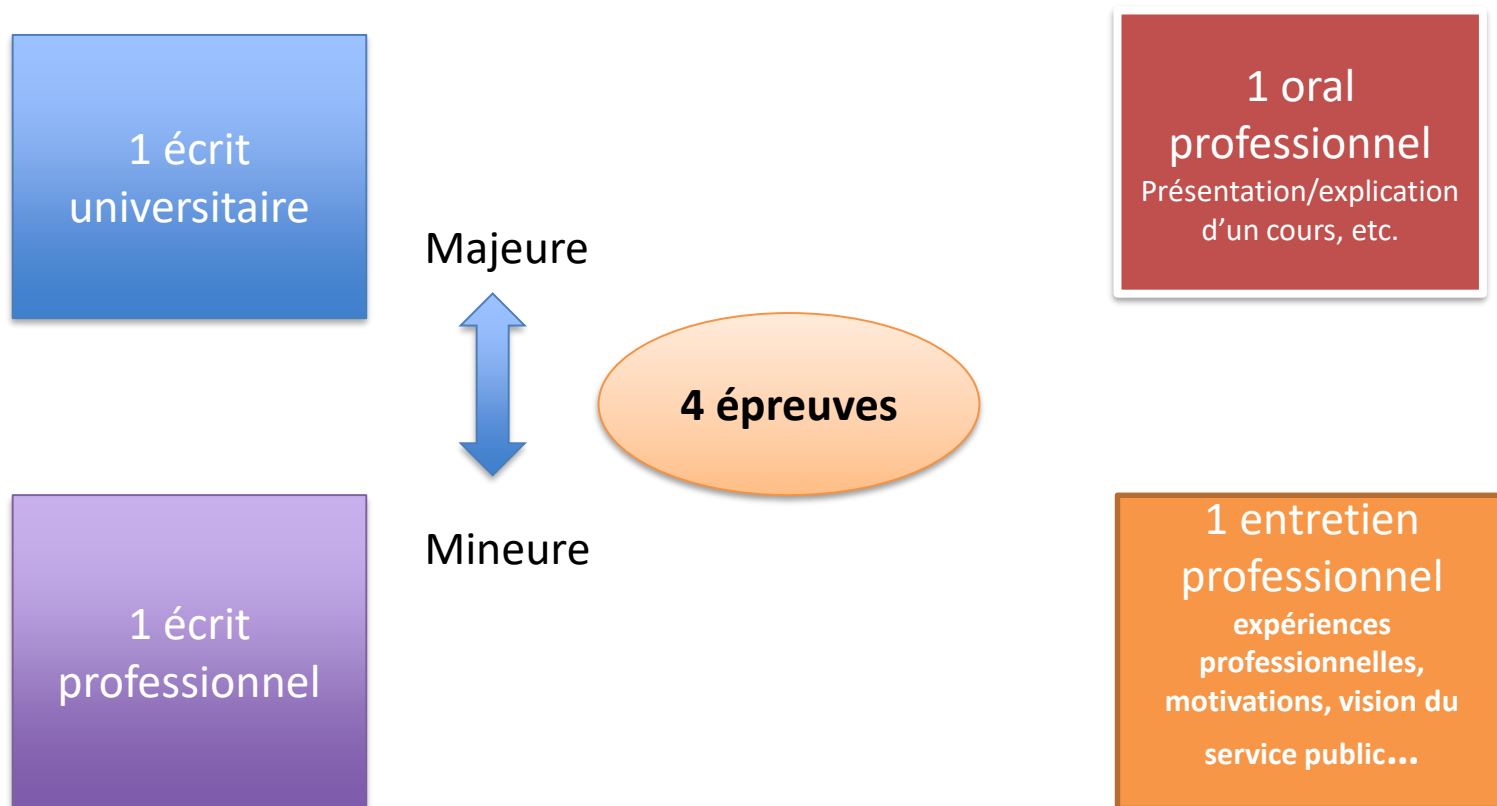
Formation initiale (L2 L3) M1-M2
Formation continuée T1: 10 à 20%
Formation continuée T2 et T3

Formation « continuée » T1: 50% (à confirmer)
Formation continuée T2 et T3

Après la réforme

CONCOURS

Professionnalisation du concours



Calendrier de la réforme

- Mise en place du nouveau CAPES et des nouvelles maquettes MEEF : session 2022
- 2 réunions prévues: 18 juin et 2 juillet 2019
- Publication du programme et du nouveau schéma du concours: février 2020.
- Demande des Espé (Insp) :
 - Session 2021: Les M1 ne s'y inscrivent pas (ils passeront le CAPES en 2022. Réserver l'inscription aux inscrits M2 non lauréats ou aux titulaires d'un master
 - => Une unique année de formation M2 en 2021 (lauréats 2021, non lauréats et titulaires d'un master)
 - => Intégrité de la mise en place du nouveau Meef la session 2022.

Journées de septembre

- Vendredi 6 septembre:
 - 10h-11h : table ronde pour faire un point sur les évolutions du MEEF, son format actuel et ses déclinaisons locales.

Présidée par Cédric Sarré (ESPE Paris) avec la participation de Lyndon Higgs (Strasbourg), Agnès Leroux (Nanterre), Stéphanie Bernard (Rouen), Judith Barna (Lille)

- 11h-12h : Présentation de la réforme + discussion
Claire Tardieu (Sorbonne-Nouvelle)